

AEB-Inclusion

Sud luberon

Association de loi 1901

01

NEWSLETTER



COMPTE RENDU

QUESTIONNAIRE SATISFACTION

Le questionnaire a été rempli par 31 parents environ un tiers des familles concernées par le mail. Le questionnaire se remplissait en moyenne en 5 minutes, soit environ 13 secondes par question.

On peut voir que ce questionnaire a été rempli exclusivement par des femmes (94%, en prenant en compte que les 6% restants n'ont pas voulu préciser leur genre), âgées entre 25 et 40 (pour 74% d'entre elles). 87% des personnes ayant répondues sont en couple.

On y retrouve également une majorité de Bastidannes - 68%, mais également un certain nombre d'habitants de communes extérieures environ 32%.

Dans la majorité les personnes ayant répondues au sondage non pas d'enfant en situation de handicap (84% de « non »).

Le questionnaire en lui-même a su être globalement clair et court. Il a en revanche, manqué d'efficacité dans son nombre de retours et de commentaires complémentaire sur les questions à capacité de réponse longue.

07 78 81 21 38

aeb.direction@outlook.com

aeb-inclusion.fr



Association de Loi 1901

La Bastide des Jourdans

Siret : 853 311 967 00022

RN : W1311012341

De manière générale, les réponses ont été très majoritairement positives avec des notes tout à fait correctes.

Question n°1 - n°2 :
concernant les modalités de réservation et les plages horaires proposées.

Nous obtenons une note de 4.58/5
À court terme, le seul point d'amélioration potentiel serait l'installation d'un logiciel, pour permettre aux parents de remplir directement l'emploi du temps depuis une application (logiciel Loisirs et Accueil).
Le coût d'investissement de ce type d'outil ne nous permet pas aujourd'hui la mise en place de ce dernier. Mais lors des retours de demande de subvention, c'est un outil que nous aimerions proposer.

Question n°3 :
concernant le temps de repos.

Nous obtenons une note de 4.45/5.
Malgré cette note très correcte de la part des répondants, nous relevons quelques notes inférieures à la moyenne.
Les répondants n'ont pas pu spécifier ce qui a pu leur déplaire, s'il s'agit du repos en lui-même ou bien le fait qu'il soit trop court, ou encore au contraire trop long.

Question n°4 :
concernant les goûters.

Contre toute attente, la question du goûter obtient la note la plus faible donnée au questionnaire, avec une note de 3.97/5.

Elle reste une note très au-deçà de la moyenne malgré tout.

Il semblerait que nous faisons face à un manque de communication, cette faible note serait due à un problème de communication et non pas dans le choix des goûters eux-mêmes, selon nous.

En effet, depuis les vacances de Noël, nous avons obtenu un partenariat avec la boulangerie Maison de Vincent, Gasprim Fruit et Légumes de Pertuis. Ainsi que la boulangerie Le Fournil d'Emy de la Bastide des Jourdans. Tous nous offrent les invendus (quand cela est possible) du mardi soir.

Question n°5 :
concernant l'encadrement des enfants et le choix des activités manuelles.

Ces deux modalités ont une note de 4.45/5.
Peu de remarques à faire sur les notes données, cependant, nous notons un problème de communication pour la diffusion des informations.

Au sein de l'établissement, il nous est mit à disposition la salle de motricité, environ 50 m², une salle de classe et le dortoir. Lors des vacances, nous pouvons facilement investir ces différents espaces. Il est plus complexe les mercredis, car nous partageons l'espace classe avec les enseignants, le matériel pédagogique est disposé et accessible pour leurs enseignements. Pour éviter tout désagrément, nous évitons donc les mercredis d'utiliser cet espace. Nous étudions la possibilité de déplacer la structure dans des locaux qui répondront aux besoins des enfants selon les groupes d'âge.

Question n°6 :
concernant la communication.

Bien que la note soit de 4.61/5. Au vu des retours précédents, la diffusion d'informations impacte de manière indirecte les autres items. A l'heure actuelle, nos moyens de communication directe aux familles adhérentes sont les mails, les réseaux sociaux : Facebook et Instagram et notre site internet. Nous affichons également les plannings des vacances devant l'école. Il y a donc à noter une certaine différence entre la notation faite par les répondants sur les informations diffusées et les retours donnés lors des différentes questions.



Question n°7 :
concernant l'inclusion.

Ce point là, récolte l'honorable note de 4.45/5. De manière générale, les répondants semblent apprécier cette spécificité. Dans le but d'amélioration de la diffusion d'informations, les propositions faites par les répondants sur l'accueil inclusif sont principalement basées sur des actions de sensibilisations afin de mieux expliquer aux familles notre projet associatif et la notion d'inclusion. Nous pouvons noter des propositions de partenariat avec d'autres communes. De manière générale, il a été régulièrement relevé de manière directe ou indirecte une défaillance au niveau de la communication, due à un manque de diversité entre les différentes plateformes en ligne et également avec des moyens de communications autres. Pour le reste des retours satisfaisants dans tous les domaines, avec quelques éléments qui s'amélioreront avec le changement de lieu.

Conclusion générale :

Bien que le questionnaire fût simple et limpide, on remarquera tout de même un manque de visibilité dans la lecture des chiffres dû à un manque de réponses précises et réponse longue.

Il faudra donc pour la prochaine fois chercher une solution pour inciter les personnes à prendre le temps d'y répondre.

Les retours sur le centre aéré sont tout à fait respectables avec néanmoins quelques bases d'amélioration établies, notamment dans la communication.

Perspectives d'améliorations :

Concernant la communication générale :

Nous avons comme moyen de communication les mailings, les réseaux sociaux et le site internet.

Nous envisageons une communication plus large en passant par le biais des différentes mairies des communes alentours. Nous envisageons également la rédaction d'une newsletter, nous réfléchissons au moyen de transmission de cette dernière.

aeb-inclusion.fr

Concernant les modalités d'inscriptions :

A ce jour, pour inscrire son/ses enfant(s) au centre de loisirs, il est possible d'adresser un mail, un sms ou de se rendre au bureau de l'association.

La directrice prend en compte les inscriptions sur l'année (planning proposé dans le dossier d'inscription) ou d'un mois à l'autre.

Nous envisageons d'investir dans un logiciel type portail famille, le coût étant d'environ 6000€ en ajoutant l'abonnement mensuel, nous sommes dans l'obligation d'attendre le retour des subventions pour se projeter.

Concernant l'inclusion :

Nous mettons en place des sessions de formation et/ou sensibilisation afin de propager notre philosophie inclusive. Aussi, nous travaillons avec le comité de pilotage sur la création d'événement comme le « BAM Rdv des parents épuisés » afin de diffuser, de manière informelle, nos missions associatives globales mais aussi pour permettre d'échanger avec les familles sur nos projets et nos pratiques au sein du centre de loisirs.

Nous travaillons également sur la mise en place de journée dédiée à la sensibilisation. Type Journée des dys ; journée du TSA etc...

